



Embargo jusqu'au vendredi 25 août 2006, 12 heures

**Le Pape Benoît XVI a accepté la démission de la charge pastorale
d'archevêque de Strasbourg que lui a présentée
Monseigneur Joseph Doré**

Paris, le vendredi 25 août 2006. Le Pape Benoît XVI a accepté la démission de la charge pastorale d'archevêque de Strasbourg que lui a présentée Monseigneur Joseph Doré pour raison de santé (Canon 401 § 2 du Code de Droit Canonique).

Monseigneur Joseph Doré continuera de gouverner l'archidiocèse de Strasbourg, en qualité d'administrateur apostolique, jusqu'à la prise de possession de son successeur.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

**CONTACTS
-PRESSE**

Elizabeth Cordier, directrice de la communication
Ludovine de La Rochère

01 45 49 69 90
information.communication@cef.fr

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

**CONTACTS
-PRESSE**

Elizabeth Cordier, directrice de la communication
Ludovine de La Rochère

01 45 49 69 90
information.communication@cef.fr
